



Communiqué de presse : New York, le 22 juillet 2011

## Le Comité de recherche de candidats pour le poste de Procureur de la CPI : déclaration du Président de l'Assemblée, Monsieur l'Ambassadeur Christian Wenaweser

ICC-ASP-20110722-PR703

Je voudrais exprimer ma gratitude envers les membres du Comité de recherche pour le Procureur de la Cour pénale internationale pour le travail qu'ils ont accompli avec dévouement et professionnalisme pour le Bureau depuis la création du Comité en début d'année. Je suis très encouragé par le fait que les États, la société civile et le monde universitaire aient coopéré avec ce Comité, qui a pour mandat de présélectionner au minimum trois candidats aux fins d'une décision qui sera prise par l'Assemblée des États Parties.



Le mandat du Comité de recherche est de nature technique, et il exprime la volonté des États Parties de suivre une procédure rigoureuse et en fin de compte consensuelle, sous réserve du rôle que doivent jouer les États Parties en vertu du Statut de Rome. Je suis certain que ce mécanisme donnera des résultats de toute première qualité, et qu'il permettra donc aux États Parties de parvenir à un accord consensuel sur le nouveau Procureur de la Cour pénale internationale, conformément aux dispositions concernées du Statut de Rome et aux décisions pertinentes de l'Assemblée des États Parties. Je me réjouis notamment du fait que les États aient manifesté leur respect envers cette procédure en s'abstenant de soumettre des candidatures formelles et de mener des activités de campagne formelles, et qu'ils aient plutôt collaboré directement avec le Comité de recherche et communiqué leurs déclarations d'intérêt directement aux membres du Comité.

Je demande à tous ceux que cette décision de la plus haute importance intéresse de poursuivre leur collaboration constructive avec le Comité, qui continuera à recevoir des soumissions et des déclarations d'intérêt jusqu'au 9 septembre 2011.

\*\*\*

Les candidats qui sont intéressés et ceux souhaitant recommander des personnes qualifiées sont priés de contacter le Comité de recherche par le biais du Secrétariat de l'Assemblée des États Parties:

Secrétariat de l'Assemblée des États Parties  
Cour pénale internationale  
Maanweg 174, 2516 AB La Haye  
Pays Bas  
Fax: +31 70 515 8376  
Email: [rene.holbach@icc-cpi.int](mailto:rene.holbach@icc-cpi.int)

Pour un complément d'informations sur le Comité de recherche, voir  
<http://www.icc-cpi.int/Menus/ASP/Elections/Prosecutor/>